



# Forêts publiques, luttes collectives : rencontre avec le forestier Daniel Pons

Ballast

25 janvier 2024

---

Entretien inédit | Ballast

*Depuis sa création au milieu des années 1960, l'Office national des forêts (ONF) fait l'objet d'injonctions contradictoires : produire plus de bois, mieux préserver les forêts publiques. Et ce avec de moins en moins de personnel. En vingt ans, le nombre de forestiers est passé de 10 000 à 7 000. Sur la même période, une vague de suicides sans précédent marque l'institution. Les syndicats multiplient alors leurs actions, prenant au sérieux la santé physique et mentale des travailleurs et des travailleuses des bois. Parmi les figures de ce syndicalisme forestier se trouve Daniel Pons. Après une carrière passée à observer, apprendre et se battre, il n'est pas rare, aujourd'hui, de le croiser à l'occasion d'une mobilisation contre l'industrialisation des forêts. Cet entretien, réalisé par Antoine-Aurèle Cohen-Perrot, s'inscrit dans une série d'enquêtes sur les luttes forestières lancées par l'Appel pour des forêts vivantes, dont la deuxième assemblée se tiendra sur le Plateau de Millevaches les 29 et 30 juin prochain.*

---



**Vous avez fait une longue carrière à l'Office national des forêts (ONF), avez été investi dans les luttes syndicales, puis dans les luttes locales extérieures à votre institution...**

J'ai commencé à l'Office à l'âge de 20 ans et j'y suis resté pendant 43 ans en exerçant le métier de garde forestier dans la fonction publique d'État. J'ai été principalement à Rambouillet (1980-1988) et dans le Comminges (1989-2020) sur le Piémont des Pyrénées centrales. Ce parcours a évolué par périodes clés qui correspondent à des moments de formation institutionnelle ou personnelle, des moments d'apprentissages du métier et de sujets forestiers ou syndicaux. Ce sont ces périodes qui m'ont permis de progresser, de garder un intérêt pour la pratique et de rester curieux. À Rambouillet, j'ai été particulièrement sensible à l'histoire forestière du massif grâce aux cartes des archives du Service forestier et à la lecture de nombreux ouvrages<sup>1</sup>. C'est là que j'ai découvert la profondeur du champ social et politique forestier. Cette période est aussi l'apprentissage de la sylviculture en futaie régulière et de l'observation du jeu de la lumière au sein de la canopée et du sous-bois lors des martelages, c'est-à-dire le marquage, des coupes de bois.

### **Et dans le Comminges ?**

En 1988, je quitte Rambouillet et une organisation du travail stricte et hiérarchisée pour le Comminges, où je trouve un univers social et professionnel bien plus détendu. J'hérite d'un triage libre<sup>2</sup>, qui me laisse de plus grandes marges de manœuvre. C'est là que je commence à rédiger les documents d'aménagement des forêts communales du triage, tâche que je réaliserai tout au long de ma carrière, avant d'en être interdit en 2018. C'est une période d'apprentissage : analyses, synthèses, écriture, recherches, sociologie, histoire forestière... En parallèle et toujours dans le cadre du travail, j'entreprends



pendant trois ans une formation nationale sur la botanique forestière, le tapis herbacé et le caractère indicateur des plantes forestières en même temps que les sciences du milieu — bioclimatologie, géologie, géomorphologie, pédologie, phytosociologie — qui vont me suivre au long de mon travail de forestier. Ces divers investissements me permettent de prendre la main sur le travail. À l'Office, c'est une période marquée par le début des suicides sur les lieux de travail. Syndiqué au Snupfen<sup>3</sup>, majoritaire au sein de l'Office et affilié à l'Union Syndicale Solidaires, je rejoins le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CSHCT<sup>4</sup>) régional où je retrouve des camarades du Snupfen et de la CGT. Ergonomie à l'appui, nous y abordons le sujet de l'organisation et de la santé mentale. C'est à ce moment que j'entends parler du psychanalyste et psychiatre [Christophe Dejours](#) et de ses recherches au Centre National des Arts et Métiers (CNAM) en « psychodynamique du travail et de l'action », qui étudient les liens entre travail et santé mentale<sup>5</sup>. Je commence alors un long parcours d'apprentissage autour des rapports entre santé et travail.

**« Un conflit éthique émerge entre la culture du service rendu et celle de la vente de services. »**

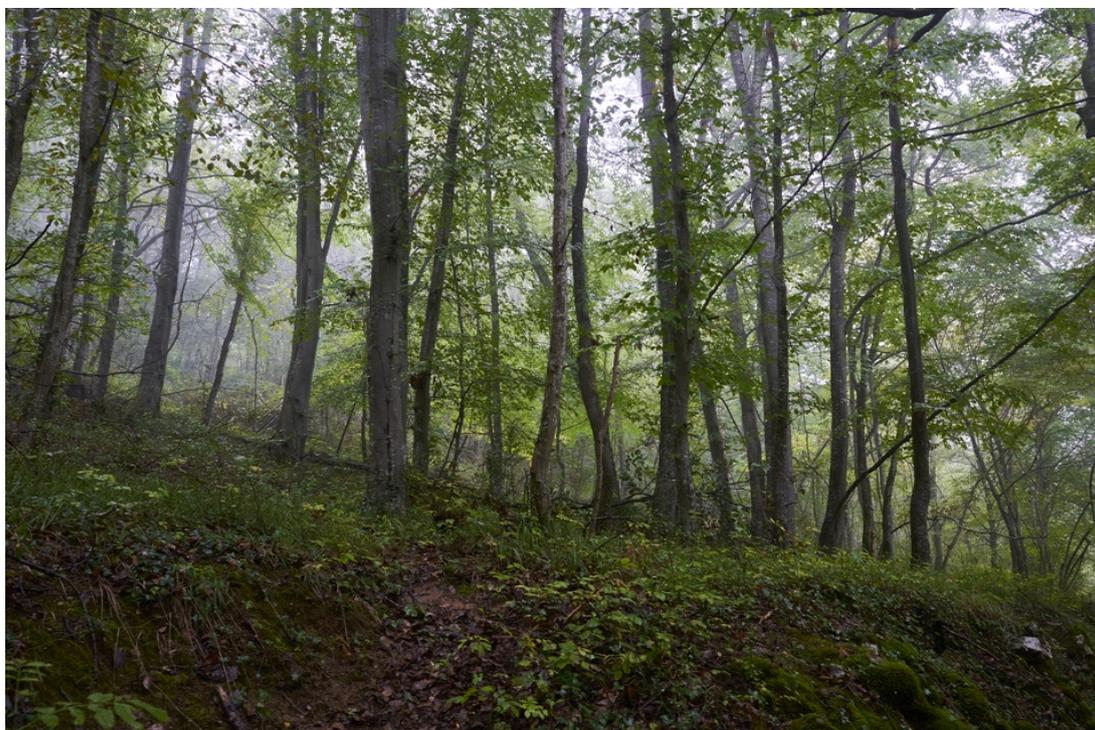
En 2007, je rédige un [plan d'aménagement en futaie irrégulière pour la commune de Touille](#) (Haute-Garonne), qui ne veut plus de la futaie régulière et des coupes définitives qui enlèvent tous les arbres à la fin du processus de régénération, ce qui dénude brutalement la forêt. C'est la première fois que j'aborde ce type de sylviculture, qui privilégie notamment le couvert continu et la diversité des essences, le sous-étage et le dosage de la lumière — ce qui m'amènera à m'intéresser au débardage par traction animale, respectueux du sous-bois et du sol. Au même moment, je découvre le sujet du paysage, j'apprends l'histoire des jardins et des « civilisations paysagères<sup>6</sup> ». L'étude des relations de domination que les humains, en certains lieux et à certaines époques, peuvent entretenir avec leur environnement, m'ont aidé par exemple à comprendre la manière dont est culturellement légitimée la futaie régulière, et la difficulté des institutions à pratiquer une sylviculture « proche de la nature<sup>7</sup> ».

**En 1999, dix ans après votre arrivée dans le Comminges, les tempêtes Lothar et Martin mettent à terre 120 millions de m<sup>3</sup> de bois en traversant la France d'ouest en est. Cette date marque une accélération dans la réforme des politiques forestières publiques. En quoi ?**

Cette libéralisation a débuté en 1985 avec les premières réductions de postes, la suppression d'un échelon hiérarchique et la création de triages spécifiques, dit libres,



dans certaines régions, qui visait à davantage responsabiliser les gardes forestiers ! En 1995, dans une logique de division du travail, l'Office spécialise les services de coupes et de travaux forestiers mettant ainsi fin à la diversité des métiers d'encadrement. Seul-e le ou la garde forestier-e sur le terrain reste garant d'une pluralité d'activités et de connaissances. Après les tempêtes que vous mentionnez, l'État impose, dans un moment de grande détresse morale chez les forestiers, un tournant gestionnaire que le juriste [Alain Supiot](#) désigne comme une « *gouvernance par les nombres*<sup>8</sup> ». La libéralisation s'accroît encore plus et évolue vers une politique contractuelle avec le Contrat d'objectif et de performance (COP) signé avec l'État et les communes forestières qui sera renouvelé tous les cinq ans. Avec le premier, en 2001, appelé le Plan pour l'Office (PPO), l'institution passe de 23 à 13 régions forestières administratives, ce qui engage à fusionner des services et à réduire le nombre de postes. Cette organisation est soutenue par un management fondé sur des outils comme l'entretien annuel individuel, la démarche qualité et la normalisation des tâches, la comptabilité analytique, et la diversification des modes de vente des bois... La stratégie se libéralise avec la mise en place de contrats quinquennaux entre l'État, l'Office et les communes. Ce modèle contractuel, contraire à l'esprit de la fonction publique, érode progressivement les qualités et la culture de service de la fonction publique.



[Loez]



### **Pourquoi ?**

Avec le PPO le vocabulaire évolue : le « Service départemental » disparaît au profit de « l'Agence départementale » ou de « l'Agence travaux » ; la rédaction d'un dossier devient une prestation intellectuelle qui se vend ; émerge une incitation à proposer plus régulièrement aux communes des devis de travaux pour leur forêts... Un conflit éthique émerge alors entre la culture du service rendu et celle de la vente de services. L'ensemble de cette évolution rapide engendre un mal être au travail pour le personnel, qui va s'amplifier d'années en années avec l'apparition de suicides sur les lieux de travail.

### **Est-ce à ce moment-là que vous vous êtes syndiqué au Snupfen, le syndicat majoritaire de l'ONF ?**

Historiquement, il y a toujours eu à l'Office une présence syndicale. Depuis la création du Snupfen en 1965, le Syndicat s'est toujours intéressé à l'environnement social des forestier-es — d'autant plus avec le changement d'institution de l'Administration (des Eaux et Forêts) à l'Établissement public industriel et commercial (EPIC) l'année de sa création. Tandis que les Eaux et Forêts avaient œuvré à la reconstitution et la conservation des forêts, le changement institutionnel a dirigé l'Office vers des objectifs de production dès 1970. L'engagement politique du Snupfen a consisté alors à faire connaître cette nouvelle orientation<sup>9</sup>, et à comprendre comment lutter face à ce nouveau paradigme. Ça s'est traduit par de nombreuses manifestations<sup>10</sup> et interventions auprès des politiques, des publications sur la gestion forestière<sup>11</sup>, jusqu'aux [quatre grandes marches de 2018 à travers la France et la rédaction du Manifeste de Tronçais](#). Pour ma part, je me suis syndiqué au Snupfen à mon arrivée dans le Comminges, où j'ai commencé à m'intéresser progressivement au sujet de la santé mentale au travail, ainsi qu'à l'organisation et au sujet même du travail. Le syndicat travaillait sur différentes problématiques de santé au travail — troubles musculo-squelettiques, maladie de Lyme — autour desquelles [plusieurs articles sont parus dans le journal interne Unités forestières](#). Ça a permis la tenue d'un CHSCT central « maladie de Lyme<sup>12</sup> » en 2014, puis la constitution d'une liste de médecins référents pour chaque région forestière.

### **Quelles ont été les principales réussites autour de la santé mentale sur les lieux de travail ?**

*« Pourquoi le corps social de l'ONF se délite-t-il ? Comment se mobiliser collectivement pour faire face à l'évolution libérale d'une telle institution publique ? »*



En 2009, lorsque je suis rentré au CHSCT régional Sud-Ouest en tant qu'adhérent du Snuipen, des camarades avaient déjà mené des enquêtes de terrain, mandatés par le Comité, sur les suicides qui avaient eu lieu dans les Landes à ce moment-là. Au regard du poids psychique de ce type d'enquête, nous obtenons que les suivantes sur ces pathologies soient faites par des ergonomes. Ces derniers ont eu pour mission d'enquêter et de rencontrer les collègues proches des victimes, et d'analyser l'organisation ayant conduit au drame afin de proposer des plans d'action à la direction. En 2014, avec d'autres camarades du CHSCT, l'initiative est prise de rencontrer le fondateur de la psychodynamique du travail Christophe Dejours pour lui présenter la situation dans la région Sud-Ouest. Il est intéressé pour travailler avec l'ONF, institution publique reconnue. Suite à une réunion de travail à Paris avec Pascal Viné, alors directeur général de l'Office, l'aval est donné à son labo de recherche en psychodynamique du travail pour une intervention dans le Sud-Ouest.

### En quoi ça a-t-il consisté ?

Je me rappelle cette phrase de Christophe Dejours, qui nous a inspirés pour organiser la suite de la mobilisation syndicale : « *Je ne suis pas un expert, les experts sont les travailleurs et les travailleuses.* » Le protocole de l'intervention a donc consisté à rencontrer l'ensemble du personnel de la structure, puis à réunir pendant trois demi-journées les travailleurs et les travailleuses volontaires en petits groupes, afin qu'ils et elles puissent collectivement parler de la réalité de leur travail. La composition de chaque groupe devait inclure des métiers différents (gestionnaires, technicien·nes, administration, etc.), avec une différence de deux niveaux de hiérarchie entre personnes d'un même service. Des comptes rendus de ces discussions ont été rédigés par deux cliniciens du labo, puis analysés, élaborés et regroupés en une synthèse, soumise à validation collective. Ce rapport final a été envoyé à la direction, afin qu'elle puisse en restituer le contenu au CHSCT, cadres, personnel·les, etc., qui ont alors demandé à pouvoir continuer cette expérience collégiale de discussion volontaire sur le travail, à quoi la direction n'a pas donné suite.



□Loez□

**Ces enquêtes font penser aux « enquêtes militantes » imaginées par Engels, en ce qu’elles permettraient d’expliciter « *comment la description d’une situation peut [...] participer à la production d’une subjectivité capable de la transformer*<sup>13</sup> ». Faites-vous le parallèle avec ces enquêtes menées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?**

Je ne connais pas ces enquêtes, mais je n’ai pas le sentiment que celles-ci s’inscrivent tout à fait dans leur lignée. Pour autant, les interventions qu’elles ont permises sont peut-être comparables, dans la mesure où elles ont permis de découvrir et comprendre les dynamiques de transformations qui étaient à l’œuvre dans l’organisation en place, la manière dont elles érodaient quotidiennement les savoir-faire institués par les règles de métier ainsi que le danger moral et psychique qu’elles représentaient pour les travailleurs et les travailleuses. Dans tous les cas, cette intervention a visibilisé des espaces d’émancipations, c’est-à-dire qui relève d’obligations morales, qui se déploie et résiste en produisant de nouvelles règles de travail, dans une perspective de continuité du métier. Autrement dit, il s’est agi de mettre à jour des réalités effectivement vécues, traversées, endurées au sein d’une organisation problématique, et d’en tirer les outils nécessaires à leur transformation.

**En s’appuyant sur le champ de la psychodynamique du travail, le Snupfen a**



### **permis de mobiliser à l'intérieur de l'ONF, mais aussi à l'extérieur, d'une façon inattendue...**

La psychodynamique du travail est un champ de recherche qui étudie le rapport entre travail et santé mentale. Pour Christophe Dejours, une de ses particularités est de visibiliser les mécanismes de défense qui sont à l'œuvre lorsque les travailleurs et les travailleuses se protègent de traumatismes liés à la souffrance au travail. Elle pose donc des questions de qualité de travail, qui sont des questions politiques : quelles sont les causes d'une mauvaise santé mentale des travailleurs et des travailleuses ? Pourquoi le corps social de l'ONF se délite-t-il ? Comment se mobiliser collectivement pour faire face à l'évolution libérale d'une institution publique telle que l'Office ? Suite à l'investigation de la région Sud-Ouest, le Snupfen s'est investi dans l'organisation d'une formation en psychodynamique du travail pour les militant·es volontaires. Il a également été invité par le labo du Cnam à intervenir au colloque international de la discipline, en octobre 2017, à la Maison de la chimie à Paris. Il y a témoigné de sa résistance face aux changements d'organisation du travail à l'ONF, et des pathologies en résultant<sup>14</sup>.

**« D'étape en étape, nous parvenons bel et bien à "entrer en résistance" ! »**

Suite à ce témoignage, la compagnie de théâtre La Mouline a créé le spectacle *L'entrée en Résistance*, joué dans plusieurs villes françaises, dont Paris. C'est le fruit d'un travail d'enquêtes et de collectes du labo du CNAM auprès des forestiers·es mais également de salarié·es de divers milieux professionnels. Le spectacle met en scène un garde forestier — mais ça pourrait aussi bien être un·e infirmier·e, un·e postier·e, un·e magistrat·e — confronté à un changement d'organisation, qui se demande comment résister à sa nouvelle situation. À travers différents mécanismes de mobilisation psychique ou de renoncement, il en interroge les répercussions sur sa santé mentale. La fin du spectacle est consacrée à une discussion avec le public, qui ne provient pas que du monde forestier. Ce genre de format, hybride, devient donc le support concret d'une mobilisation peu connue et peu spectaculaire, qui partage les problèmes d'autres institutions publiques, et peut donc rayonner au-delà de son propre cercle — dans les théâtres, lors d'événements culturels, dans les milieux syndicaux, etc.

**L'entrée en résistance véhicule en effet une force mobilisatrice, non seulement autour de la défense des écosystèmes forestiers, mais aussi du corps social qui prend en charge celle-ci.**



Oui, ce spectacle hybride possède en ce sens une puissance politique : il montre comment, par la mobilisation syndicale, nous sommes petit à petit « entrés dans le champ de l'Administration », qui avait la main sur la question de la santé mentale au travail. La mobilisation interne de l'Office en est non seulement venue à traiter de l'enjeu de l'organisation et des altérations psychiques, mais aussi à diffuser les affects ressentis et les manières de résister. Ce processus d'appropriation, par une chaîne de travailleur·es, des sujets autour desquels lutter est aussi une réussite. D'étape en étape, nous parvenons bel et bien à « entrer en résistance » ! Je trouve à ce propos la définition proposée par Léna Balaud et Antoine Chopot très éclairante : « *Résister, c'est défendre l'espace de sens et les relations entre les êtres et leur milieu. C'est la possibilité, parfois fugace, pour un vivant ou un groupe de vivants, d'exercer une capacité à se recréer activement un milieu associé, un milieu plus riche en potentiels d'action et en amorce de relations, à partir de l'environnement de travail qui lui est imposé*<sup>15</sup>. »



□Loez□

**Cette entrée en résistance, pourtant soumise à différents types de pression managériale et/ou institutionnelle — devoir de réserve, licenciement, enquête disciplinaire — est permise par ce que Christophe Dejours appelle des « enclaves de résistance », au sein desquelles le travail forestier se réorganise à bas bruit, à partir d'une intense activité de délibération qu'il qualifie de «**



### **démocratie de l'ombre ». Que pensez-vous de ce diagnostic ?**

Ce sont des mots forts qui frappent nos imaginaires et permettent de faire apparaître ces niches où l'on pense et agit différemment, en réponses aux transformations libérales de l'établissement. Il m'est arrivé d'initier ce type de situations (sans particulièrement les nommer) qui sont advenues pour maintenir une qualité du travail dans un contexte où les règles de l'Art, instituées de longue date par les forestier·es cessaient d'être satisfaisantes au niveau de l'éthique et de la protection de la forêt. En ce sens le triage était devenu une *enclave* — si on veut reprendre ce mot — d'expérimentations connues par ses activités forestières sensibles. Une en particulier a permis de répondre à l'usure mentale causée par la gestion des tracteurs forestiers dont la puissance motrice leur permet de circuler en forêt et de faire des dégâts au sol et au sous-bois parfois irréparables. Aujourd'hui la gestion classique de ces engins est de créer en forêt un maillage de chemins parallèles tous les 20 mètres pour faciliter leur circulation<sup>16</sup> ...

L'entrée en résistance qui a nécessité un apprentissage *dans l'ombre* a permis l'introduction de chevaux forestiers dans le sous-bois sans créer de maillage, tout en les associant à des engins forestiers pour débarder le bois. Si l'on peut toujours trouver des réponses à ces injonctions, il faut cependant garder à l'esprit que tout le monde ne peut pas se mobiliser au sein d'une organisation abîmée qui donne l'impression d'être acculée à une détresse mentale et une impasse technique. Certain·es ne le veulent pas non plus, car il semble plus facile d'obéir sur le moment. Fleurissent alors le déni, le rejet ou la fuite comme simples stratégies de défense... À cette aune il faudrait aussi interroger la dé-syndicalisation, la culture de l'essence politique de chacun et chacune. Or une des plus belles possibilités que ces enclaves permettent est précisément celle de s'autoriser à « sortir à l'extérieur », rencontrer « l'autre », ce qui est important au vu des luttes en cours. Les moments passés à créer de nouveaux liens sont autant de pierres posées pour la sauvegarde de la forêt. Les enclaves de résistance sont précieuses et promptes à l'émancipation et à la vie. Elles recèlent des supports pour la santé mentale, des affects et des réflexions nécessaires pour aller de l'avant en adaptant ses pratiques forestières ou sa lecture de la forêt, et pour remettre en questions les savoirs acquis. Cette vie, cette émancipation, sont des moments particuliers par la densité des questions qu'elles posent, par l'inconnu quant à la réussite de l'expérimentation et par les ouvertures qu'elles nécessitent.

**Définir le point de jonction entre la santé au travail et la santé des écosystèmes forestiers comme le catalyseur de l'émancipation collective renvoie une image forte, que vous défendez depuis longtemps à l'ONF. Est-ce que ces deux versants — la santé humaine et non-humaine — se sont**



### enchevêtrés au cours de votre carrière ?

*« Il y a un fort degré d'émancipation à opter pour une sylviculture proche de la nature, qui est une sorte de promesse que l'on fait à la forêt d'y porter toute son attention. »*

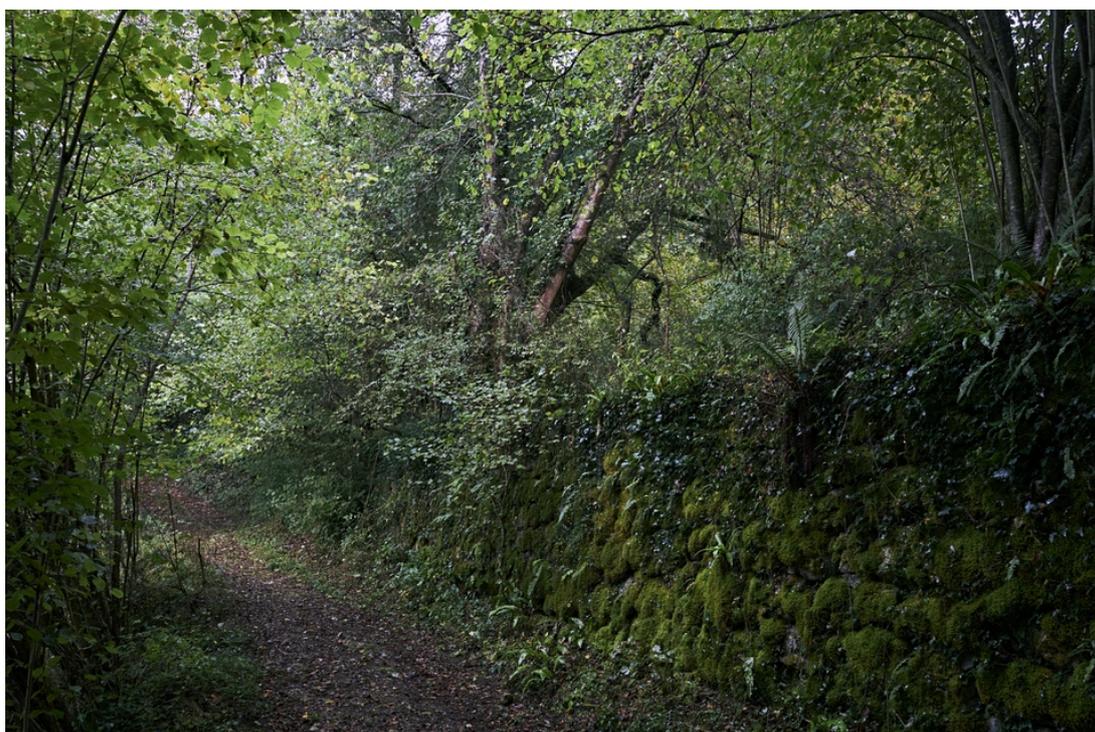
Je n'avais jamais posé les choses de cette manière, mais il est vrai que ces deux versants sont mêlés. Il me semble que ce sont les opportunités et circonstances de mon parcours qui ont été les facteurs de cet entrelacs. J'ai commencé à m'intéresser à la futaie irrégulière<sup>17</sup> de plaine à partir de 1993. Ce modèle de sylviculture, embryonnaire en France à cette époque<sup>18</sup>, favorise le couvert continu, ainsi qu'une différence d'essence, d'âge et de diamètre au sein du même peuplement. J'ai donc œuvré en accumulant la documentation écrite que je trouvais, tout en continuant, ce faisant, à pratiquer la futaie régulière comme il était d'usage à l'Office. En 2007, aidé d'un collègue, nous avons renouvelé le plan d'aménagement<sup>19</sup> de la forêt communale de Touille dont j'avais la gestion en irrégulier. Ce refus de poursuivre en futaie régulière faisait écho à une coupe rase intervenue en 1993 concluant un processus de coupe de régénération naturelle, suite à laquelle l'ensemble du conseil municipal du moment m'a annoncé : « Ici, dans le pays on garde toujours des arbres lors des coupes de bois ! » Nous nous sommes alors orienté vers la futaie irrégulière de plaine, hors du milieu montagnard, donc, auquel la gestion forestière publique la réserve habituellement pour des questions de protection des risques naturels (avalanche, abat d'eau, etc.) et de nature des essences. Après un temps d'expérimentation, nous avons reproduit ce modèle dans d'autres forêts du triage, et avons proposé des journées de formations à la sylviculture irrégulière à d'autres forestier·es des Pyrénées qui ont duré quelques années. J'ai trouvé à cette gestion un côté tout à fait captivant dans le sens où, contrairement à la futaie régulière qui ne voit qu'une masse d'arbres à gérer, cette méthode rassemble toutes les attentions que l'on peut porter à une forêt en un seul endroit. Elle nous demande d'observer les arbres un par un : quel rôle joue celui-ci au niveau de la régénération, de l'accompagnement, de la biodiversité, du patrimoine ? Est-ce que je le garde ? Quels défauts ou qualités présente-t-il ? Possède-t-il un trou de pic ou autres dendro-micro-habitats<sup>20</sup>, nécessaires à la diversité forestière ? Il faut donc beaucoup de patience et d'observation pour connaître sa forêt.

### Et quels apports pour la santé mentale du forestier ?

Il y a à mon sens un fort degré d'émancipation à opter pour une sylviculture proche de la nature, qui est une sorte de promesse que l'on fait à la forêt d'y porter toute son



attention ; mais aussi à soi-même, en ce que l'on se sépare progressivement d'une organisation abîmée par sa dérive libérale et dont la logique gestionnaire finit par devenir destructrice à plusieurs niveaux. C'est une manière de faire sécession et de retrouver des attachements à son lieu de travail et à honorer la vie qui s'y tient. C'est lutter par la pratique et l'engagement à la diversité des forêts comme de l'esprit. C'est aussi et surtout inventer de nouvelles coopérations avec les élu·es, les bûcheron·nes, les meneur·ses de chevaux, les débardeur·ses, les usager·es, si précieuses pour la santé mentale. Finalement, mêler les luttes pour la santé du personnel et celle des écosystèmes permet de retrouver un sens à son travail quotidien. Plus largement, c'est une piste importante à suivre pour les luttes sociales et écologiques, qui n'ont qu'à gagner de leur alliance. C'est d'ailleurs une position stratégique et politique que tiennent plusieurs mouvements actuels de résistance.



□Loez□

**Vous mentionnez plus haut avoir été interdit, en 2018, de rédiger des plans d'aménagement. Pratiquer la gestion en futaie jardinée a fini par déplaire à l'ONF, qui est en effet allé jusqu'à vous interdire de continuer. Pourquoi ?**

J'ai commencé à rédiger des aménagements forestiers un an après mon arrivée dans le Comminges. Ces rédactions concernaient les forêts de chênes du triage, soit des massifs



de 15 à 300 hectares issus de taillis sous futaie<sup>21</sup> abîmés par les droits d'usage passés, et dont les écosystèmes étaient en voie de reconstruction depuis une centaine d'années. J'ai pris conscience de cette part historique et sociologique petit à petit, ce que j'ai essayé de traduire dans la rédaction des aménagements, en les utilisant comme support pédagogique auprès des communes du triage. Cet investissement social a augmenté avec l'orientation vers la futaie irrégulière, la vente des bois bord de route<sup>22</sup> et le débardage par traction animale ; à quoi s'est aussi ajoutée la reprise d'affouage<sup>23</sup> dans certains cas.

Ces orientations ont donné place à un cheminement forestier original qui s'éloignait de la pratique usuelle. L'idée d'une futaie irrégulière dans des chênaies de plaine, loin du contrôle de la futaie régulière, interrogeait et faisait réagir. J'ai tout de même pu rédiger cinq aménagements en irrégulier, concernant environ 500 hectares. Le bouquet a été atteint lorsque la commune de Montsaunès a délibéré pour l'approbation de l'aménagement de sa forêt en faveur d'une sylviculture proche de la nature, ce qui, implicitement, supposait qu'il existait une sylviculture « loin » de celle-ci. L'institution m'a alors reproché de ne pas l'en avoir avertie, ce pour quoi j'ai fait l'objet d'un procès-verbal et d'une enquête disciplinaire. J'ai été sanctionné d'un blâme avec l'interdiction de continuer la rédaction d'aménagements. Il faut aussi mentionner l'aide des camarades du Snupfen dans ce moment difficile, qui m'ont notamment soutenu avec la parution d'un numéro spécial du journal syndical pyrénéen *La Po de l'Ours*.

**Dans l'idée de pratiquer cette sylviculture, vous vous êtes également plongé dans une technique alternative de débardage qu'on a déjà mentionnée : la traction animale.**

*« Je partage un sentiment de regret quand je vois comment le service public, à l'image d'autres secteurs, dérive vers une perte d'imaginaire. »*

La pratique de la futaie irrégulière m'a en effet permis de me tourner vers cette méthode de débardage qui protège le sol et le sous-bois forestiers. Ça prend certes plus de temps, mais c'est infiniment moins nocif pour la vie de l'écosystème et sa régénération. Lors de mes premières recherches, je suis tombé rapidement sur Anne Berthet, qui travaillait au [Réseau pour les alternatives forestières \(RAF\)](#), et Gaëtan du Bus de Warnaffe, son fondateur. Ces personnes m'ont indiqué des chantiers en cours dans les Pyrénées, où je me suis rendu, et donné quelques contacts de meneur·ses de chevaux exerçant dans la région. En intervenant au sein de leurs conseils municipaux, j'ai petit à petit réussi à



convaincre les communes de Mazères-sur-Salat, Valentine, Cassagne et Montsaunès de faire le pas de travailler d'associer des chevaux et des tracteurs forestiers pour débarber. Deux positions ont émergé : un accord sur le minima d'une « opération blanche » lors du chantier, c'est-à-dire que celui-ci ne coûte pas à la commune ; une reconsidération de la fonction de la forêt communale, qui serait alors davantage vouée à la protection du milieu qu'à des objectifs stricts de production. En cinq ans, sept chantiers et 28 hectares, nous avons débarbé près de 1 600 mètres-cubes de bois avec une moyenne de 20 à 25 % de bois d'œuvre, valorisés en petits lots bord de route et mis en vente par l'Office. Ça a été une agréable réussite de fin de carrière.

**Quels sentiments éprouvez-vous lorsque vous vous remémorez ces différentes périodes de travail en forêt, d'intérêt et d'engagement politique en faveur de ce milieu ?**

Un sentiment de gratitude, si l'on peut dire, envers ce cadre de travail, ce qui peut sembler paradoxal au vu du cheminement suivi ! Réaliser ce parcours de forestier au sein de la fonction publique m'a en effet garanti une certaine liberté d'action et une protection professionnelle<sup>24</sup>, qui m'ont permis les expérimentations et l'investissement pédagogique que j'ai évoqués, ainsi qu'une autonomie de pensée au bénéfice de la forêt et du corps social. Cela sans déroger aux règles de principes de neutralité, d'égalité, de disponibilité, d'écoute, de service et de désintérêt qu'une telle fonction impose. C'est important de rappeler qu'en tant que fonctionnaire, en conscience, il est possible de dire non. Néanmoins je partage aussi un sentiment de regret quand je vois comment le service public, à l'image d'autres secteurs, dérive vers une perte d'imaginaire. Ce parcours a aussi été sujet à des moments de solitude, de difficultés, de conflits hiérarchiques et de perte de sens, qui laissent une certaine amertume au vu de l'énergie dépensée et des animosités ressenties...



□Loez□

### **Que souhaiteriez-vous transmettre à celles et ceux qui ont pu se retrouver dans les moments de tension et d'émancipation que vous avez traversés ?**

J'ai eu la sensation de tirer progressivement un fil d'Ariane, celui d'une composition forestière marquée par des engagements successifs. La rencontre avec le Snupfen, et avec l'altérité en général, a en ce sens été précieuse. Aujourd'hui, s'engager syndicalement ou dans une association naturaliste par exemple, c'est croire en quelque chose ; ce qui devient de plus en plus indispensable à mon sens. Au fond des bois une émancipation s'organise dans l'ombre. Elle trouve des relais externes essentiels dans les différents collectifs et réseaux de lutte que tissent entre elles des associations comme le RAF, Canopée-Forêt vivante, SOS Forêts, les syndicats forestiers et de nombreux collectifs citoyens qui maillent la France. À ces résistant·es qui prennent la relève, si l'on peut les appeler ainsi, je peux dire que tout ce qui a contribué à construire ce parcours, à faire des pas de côté et découvrir de nouveaux sujets et de nouvelles personnes, a été stimulant et intéressant. J'en retiens trois points principaux. En premier, le goût de l'écriture et de la lecture. À mon arrivée à Rambouillet, j'ai trouvé dans les combles de la maison forestière les livrets d'ordre du poste. Le premier datait de 1840. Sur le moment, je n'ai pas fait attention à la signification de cette date, hormis son ancienneté. Ce n'est que bien plus tard que j'ai réalisé que pour être garde forestier·e en 1840, il fallait savoir



lire et écrire ! Ce qui est essentiel pour donner une chance à son envie de découverte.

Ensuite, la nécessité d'observer empiriquement la forêt, de s'imprégner de sa complexité et de la transmettre : littéralement, *savoir lire une forêt* ! Les forestier-es sont des gens du dehors<sup>25</sup>, qui sont bien placés pour faire vivre cette attention, dont l'histoire est aussi celle de savoirs et savoir-faire qui font partie de ce que pourrait être une forêt vivante. Enfin, les sorties à l'extérieur, la rencontre des collectifs en lutte, le fait de pouvoir se sentir concerné-es par leurs revendications. C'est aussi comme cela que se forme la transversalité forestière, où la transmission prend tout son sens politique. Ces points sont pour moi la source d'une forme de joie, qui s'apparente sans doute à ce que Carla Bergman et Nick Montgomery ont défini comme la joie militante<sup>26</sup> : « *Cet affect puissant, émancipateur, qui rend capable d'affecter mais aussi d'être affecté, d'avancer et de créer des brèches dans des moments qui ne nous conviennent pas, et qui incite à la transformation individuelle et collective.* »

---

Photographie de bannière : Alain Pitton

Photographie de vignette : Loez

---

#### Rebonds

≡ Lire notre article « La forêt, l'incendie et la carte », Roméo Bondon, juillet 2023

≡ Lire notre article « Revenir au bois : pour des alternatives forestières », Roméo Bondon, juin 2023

≡ Lire notre article « Les forêts, du fantasme occidental à l'émancipation décoloniale », Cyprine et Layé, mai 2022

≡ Lire notre article « Pyrénées : contre une scierie industrielle, défendre la forêt », Loez, octobre 2020

≡ Lire notre témoignage « Brûler des forêts pour des chiffres », octobre 2018

≡ Lire notre entretien avec François-Xavier Drouet : « La forêt est un champ de bataille », octobre 2018



1. *Revue forestière française*, vol. 14 n° 6, n° spécial, 1962 ; Jean Cauwet et al., *France, ta forêt fout le camp*, Stock, 1976 ; Michel Devèze, 1982. « La forêt et les communautés rurales, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », Paris, publication de la Sorbonne XXVIII ; Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF), *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*, Paris, Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS) — Laboratoire d'économie forestière et agricole (INRA) ; Raymond Lefebvre et al., *Les Eaux et Forêts du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, CNRS éditions.[↔]
2. Le triage est une unité territoriale qui regroupe plusieurs parcelles sur un massif et dont la gestion est attribuée à un forestier [ndlr].[↔]
3. Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel [ndlr].[↔]
4. Le CHSCT est une ancienne institution représentative du personnel dans l'entreprise ou l'administration publique. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, c'est le CSE et la commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) — si elle existe — qui exercent ces missions.[↔]
5. Pour un aperçu, voir notamment Christophe Dejours, 1980. *Travail, usure mentale : essai de psychopathologie du travail*. Bayard ; Florence Bègue et Christophe Dejours, 2009. *Suicide et travail : que faire ?* Presses universitaires de France.[↔]
6. Augustin Berque, 1995. *Les raisons du Paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Hazan. Les civilisations paysagères sont définies selon quatre critères de possession : un nom pour signifier le paysage, des écrits à son propos, des reproductions graphiques, et un « jardin type ».[↔]
7. Georges Touzet, 1996. « La sylviculture proche de la nature : polémique actuelle, vieux débats ». *Revue forestière française*, vol. 48, p. 23-30.[↔]
8. Alain Supiot, 2015, *La Gouvernance par les nombres. Cours au collège de France (2012-2014)*, Fayard.[↔]
9. Voir le livre blanc SOS forêts publiques, 1972.[↔]
10. En 1982 par exemple, 2 000 forestier-es en uniforme défilent à Paris.[↔]
11. Telle que le projet de Loi forestière de 1998, ou l'approche de la gestion par unité forestière en 2013.[↔]
12. La maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une *borrelia*, une bactérie. L'infection peut dans certains cas entraîner une maladie parfois invalidante (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres...) [ndlr].[↔]
13. Davide Gallo Lassere et Frédéric Monferrand, 2019. « Les aventures de l'enquête militante », *Rue Descartes*, vol. 96, p. 93-107.[↔]
14. De ce colloque a découlé un numéro de la revue *Travailler*, où figure un article sur le sujet écrit par le Snupfen : Dominique Dall'Armi, Daniel Pons et Ramuntcho Tellechea, « Apports de la psychodynamique du travail aux militants du Snupfen-Solidaires dans leurs pratiques syndicales à l'Office national des forêts », *Travailler*, vol. 40, n° 2, 2018, p. 105-120.[↔]
15. Léna Balaud et Antoine Chopot, *Nous ne sommes pas seuls*, 2021, Seuil, p. 220.[↔]
16. Apparu dans le cadre de la gestion instaurée par le FFN, ce type de maillage tend à devenir la règle depuis la généralisation des têtes abatteuses à partir des années 2000. Il induit pourtant entre 15 % et 25 % de coupe à blanc à l'échelle d'une parcelle.[↔]
17. Aussi appelée futaie jardinée ou « proche de la nature ».[↔]
18. Elle y fut lancée dans les années 1980 par l'association Pro Silva.[↔]
19. Le plan d'aménagement est le document de gestion proposé par l'Office aux communes pour gérer les forêts pour une durée de quinze-vingt ans.[↔]
20. Cavité de petite taille abritant une grande diversité biologique.[↔]
21. « Un taillis sous futaie (TSF) est un peuplement forestier mixte de taillis, issu d'une multiplication végétative des arbres par rejet sur souche après leur coupe, surmonté d'une futaie. » Sources : Géoconfluences.[↔]
22. Mise en vente des bois déjà abattus, débardés, triés et classés en lots selon une valorisation de qualité des grumes, sur une place de dépôt [ndlr].[↔]
23. Possibilité donnée par le code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitant-es.[↔]
24. J'ai à ce titre bénéficié en 2014 d'une protection fonctionnelle après réception, dans un cadre de travail, d'une lettre anonyme de menace de mort.[↔]
25. Selon une de ses pistes étymologiques, le mot « forêt » proviendrait du latin *foris*, littéralement « dehors ».[↔]
26. Clara Bergman et Nick Montgomery, *La Joie militante*, éditions du commun, 2021.[↔]